



Jean-Luc Crucke, ministre wallon.



Marie-Christine Marghem, députée fédérale.



Christine Defraigne, échevine à Liège.



Philippe Goffin, député fédéral.

# Qui sera le juge MR à la Cour constitutionnelle?

■ Georges-Louis Bouchez, président libéral, doit trouver un successeur au juge Jean-Paul Moerman. Le casting.

En 2022, le MR devra proposer le nom d'un successeur à l'ancien député Jean-Paul Moerman, juge à la Cour constitutionnelle depuis 2001. L'année prochaine, il atteindra l'âge de 70 ans et sera admis à l'éméritat. Pour rappel, la Cour constitutionnelle est composée pour moitié de juges (six) issus du monde politique et pouvant prétendre à une expérience parlementaire de cinq ans au moins. Pour sélectionner ces juges, la procédure est, en résumé, la suivante: les partis politiques soumettent leur candidat à un vote des sénateurs. Une majorité des deux tiers est requise.

## Des juristes aux CV solides

Qui, au MR, deviendra juge en 2022? Les libéraux veulent proposer un candidat ou une candidate au CV solide. Quatre noms sont évoqués: Jean-Luc Crucke, Christine Defraigne, Marie-Christine Marghem et Philippe Goffin. Tous sont juristes de formation (ce qui n'est pas une exigence pour les juges issus du monde politique) et ont un solide bagage ministériel et/ou parlementaire.

**Jean-Luc Crucke**, actuel ministre wallon des Finances, a été avocat au barreau de Tournai et a dirigé un cabinet d'avocats à Frasnes-lez-Anvaing. Contacté par *La Libre*, il se montre toutefois très clair: "Ce poste ne m'intéresse pas et je ne suis pas candidat!" tonne-t-il. Les

esprits cyniques estiment que Georges-Louis Bouchez, président du MR, aurait pu être tenté de sortir Jean-Luc Crucke du jeu politique en le plaçant à la Cour constitutionnelle. L'actuel ministre wallon avait été l'un des principaux frondeurs, en octobre 2020, lorsque Georges-Louis Bouchez avait été contesté à la tête du MR.

Restons dans le Hainaut. En 2014, **Marie-Christine Marghem** hérite du portefeuille de l'Énergie au fédéral. Avocate de profession, elle pourrait sans aucun doute assumer les fonctions de juge. Toutefois, il se dit qu'elle souhaite continuer sa carrière politique en se présentant aux élections de 2024. Depuis

2020, elle est en outre présidente du MCC (Mouvement des citoyens pour le changement), une composante du MR, et compte poursuivre ce mandat.

À Liège, **Christine Defraigne**, actuelle première échevine de la Cité ardente, ancienne présidente du Sénat, est également citée. Avocate, ancienne assistante en droit fiscal, elle a un bon CV. Toutefois, le MR liégeois pourra-t-il se priver de cette figure politique alors que la relève libérale

tarde à apparaître dans la métropole mosane?

Dernière piste: celle de **Philippe Goffin**. Ce bon bilingue est, entre autres, diplômé en notariat de la KULeuven. En novembre 2019, il entre au gouvernement fédéral en affaires courantes comme ministre des Affaires étrangères et de la Défense, en remplacement de Didier Reynders. Comme parlementaire, il avait notamment présidé la commission Justice de la Chambre.

Frédéric Chardon

La Cour est composée pour moitié de juges issus du monde politique et ayant été parlementaires pendant cinq ans au moins.